

# Le chat

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **52 (1923)**

Heft 4

PDF erstellt am: **20.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

b) Quel est l'objet du projet ? (Prélèvement sur la fortune.)

c) A qui est-il adressé ? (Conseil fédéral.)

d) Qui le discutera et qui sera consulté ? Nous trouverons la réponse à ces deux questions dans la fin du projet, où il est dit :

« Conformément aux prescriptions légales, cette initiative a été transmise à l'Assemblée fédérale. Celle-ci a décidé les 28 septembre-6 octobre 1922 de soumettre la demande d'initiative à la votation du peuple et des cantons avec une proposition de rejet. »

*Remarque.* — Ne pas omettre de demander la raison de l'expression : 87,535 *signatures valables*. Il convient maintenant de faire lire ou plutôt de résumer les débats qui ont eu lieu à ce sujet aux Chambres fédérales. Les maîtres trouveront un grand profit à résumer d'avance les points les plus importants des débats. (*Liberté* des 28 et 29 septembre et celles des 5 et 6 octobre.)

Donner connaissance aussi du contre-projet de M. Schær, conseiller national de Bâle.

Pour être traitée entièrement, cette initiative demanderait encore deux leçons au cours desquelles on traiterait : a) les conséquences de l'initiative ; b) le devoir de tout citoyen patriote à l'égard de telles propositions. Les deux sujets suivants mériteraient d'être traités comme exercice de rédaction :

Lettre à un ami apathique pour l'engager à ne pas désertier le scrutin.

Lettre à un ami qui, n'étant pas atteint par l'initiative, est tenté d'en vouloir au bien d'autrui.

TH. SCHNEUWLY.

*Note de la Rédaction.* — Une question peut être posée à ce propos, à laquelle la Rédaction sollicite les instituteurs de répondre : Les leçons d'instruction civique doivent-elles suivre, au cours de perfectionnement, les mêmes méthodes et procédés qu'à l'école primaire ? La méthode doit-elle y être différente ? En ce cas, comment la concevriez-vous ?

—\*—

## LE CHAT

*Emile.* — Beau Minet, quel dommage que tu n'aies pas les chaussures du Chat botté ! Tu nous procurerais chaque jour des perdreaux, des cailles, des lièvres même, tout le gibier du canton !

*Le maître.* — Les contes sont des contes. Ceux qui les ont inventés ne se sont guère souciés d'être vrais. Comment le chat, aux pattes munies de grosses bottes ferrées qui crient et font grand bruit pouvait-il s'approcher du gibier sans être entendu ?

*Jules.* — Il les laissait au moulin, quand il s'en allait en chasse. Il ne les mettait que pour annoncer son maître et faire impression sur les benêts assez sots pour le croire.

*Louis.* — Ce matin, Minet m'a rendu visite dans mon lit ; j'étais bien éveillé ; cependant, je ne l'ai entendu que lorsqu'il a sauté sur mon oreiller, presque sur mon nez.

*Le maître.* — Votre chat est plus malin que celui du conte. Ce n'est pas Minet qui se chausserait de bottes retentissantes ; les planches du grenier gémissaient sous ses pas et jamais souris ne montrerait le bout de son nez hors de son trou. Ce qu'il faut au chat, ce ne sont pas des bottes, ce sont des pantouffles, épaisses, moelleuses qui étouffent tout bruit.

Regardez donc la plante des pieds de Minet. Voyez, sous chaque doigt, cette pelote charnue ; une pelote plus grosse occupe le centre ; des touffes de poils fins garnissent les intervalles et les bords. Le chat marche comme sur des coussinets ouatés. Les pantouffles silencieuses de notre Minet valent mieux que les bottes du chat légendaire ; si celui-ci avait dû prendre comme le nôtre sa nourriture par surprise, il aurait rarement dîné.

*Firmin.* — Mais le chien aussi a ses pattes garnies de pelotes ; on l'entend cependant marcher.

*Le maître.* — Ce sont ses ongles qu'on entend ; en frappant sur le sol, les ongles du chien font du bruit. Le chat rentre ses ongles en arrière, dans une espèce d'étui, dans une gaine que forme l'extrémité des doigts. Elle y reste cachée dans un repli de peau, masquée par des poils épais. Il fait alors patte de velours, comme on dit. En effet, la patte se pose sur le sol comme garnie de velours ; les ongles, ne débordant pas, ne peuvent heurter le sol. Les souris ne l'entendent pas marcher. De plus, les griffes, cachées au fond de leur fourreau, conservent pour l'attaque leur tranchant et leur pointe acérée.

*Emile.* — Si je presse doucement les doigts de Minet, les griffes sortent de leur fourreau ; si je cesse de presser, elles y rentrent d'elles-mêmes.

*Le maître.* — C'est exactement ce qui se passe quand le chat fait manœuvrer ses armes. Au repos, l'ongle demeure replié en arrière, retenu par un muscle qui le maintient au fond de son étui. Dès que le chat veut s'en servir, un tendon, mince comme un fil, mais extrêmement fort, le retire en arrière et en dessous ; et la griffe se courbe, s'implante dans les chairs et laboure la proie de sillons sanglants.

*Jean.* — Je comprends maintenant pourquoi Minet a la réputation d'être un excellent chasseur. Ses bords souples et puissants, ses canines longues et pointues, ses chaussures veloutées, les griffes dans leur fourreau, rendent le chat admirablement adapté à son métier de chasseur de souris et de rats.

*Joseph.* — Mais s'il était de forte taille, et sauvage au lieu d'être apprivoisé, je n'aimerais pas à le rencontrer sans avoir un bon fusil garni de cartouches.

*Le maître.* — Il en est pourtant ; lions, tigres, panthères, léopards, sont des animaux de l'espèce du chat : même tête ronde, mêmes oreilles courtes et dressées, longues moustaches, mollaires en lames de ciseaux, canines aiguës, pattes rembourrées et griffes dans un étui.

*Marius.* — Et tous bons chasseurs, sans doute !

(D'après J.-H. FABRE.)

O. O.

---

*Regardez en haut.* Dans vos insuccès, vous serez parfois tentés de regarder à droite et à gauche pour demander du secours. Vous avez la foi, regardez d'abord en haut avant de parler, d'écrire, dans les difficultés, les contretemps qui surviennent ! Essayez.

L'amour-propre est flatté des hommages, l'orgueil s'en passe, la vanité les publie.